

**Conseil Municipal**  
**3 Septembre 2021**  
**Procès-Verbal**

---

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des fêtes pour respecter les conditions sanitaires,

**Sous la présidence de** : Monsieur Yves COMTE, maire

**Présents** : MALACHANNE - HLYWA - RIOS - PETIT - DENNEULIN - GIBELIN - CORNUT - SAEZ - MERLE - FABREGUE - SINET --POLGE - GAYTON.MESA - ROSSO - DANIEL - DEBAILLE

**Procurations** : TRAUCHESSEC a donné procuration à MERLE

BONNET a donné procuration à RIOS

GUY a donné procuration à HLYWA

WILLUS a donné procuration à GIBELIN

BERARD DE MALAVAS a donné procuration à ROSSO

**Excusée** : VERDELHAN

Madame HLYWA est élue secrétaire de séance

**Informations :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Monsieur Gravezat qui a été actée par la préfecture au 31 août. Il souhaite alors la bienvenue à Madame Émilie Debaille qui remonte dans le conseil et devient conseillère municipale. Monsieur le Maire salut l'engagement de Monsieur Gravezat au sein des festivités et du comité des fêtes depuis 1995. Monsieur le Maire regrette son départ mais comprend que les conditions sanitaires depuis mars 2020 complexifient l'organisation des événements et peuvent participer à une démotivation de l' élu.

Monsieur le Maire adresse ses félicitations à Madame Wilus et à son époux avec la naissance de leur fille, Nellyana fin août.

Le Maire et le conseil municipal présentent leurs condoléances à Madame Rosso pour le décès de son beau-père Monsieur Mario Rosso.

Monsieur le Maire revient sur la visite du sous-préfet le 19 juillet dernier à Salindres. Il précise que les projets de la ville, le bourg centre, le collège, le gymnase, les odeurs et l'hydrogène vert à Rio Tinto ont été abordés.

**Dates à retenir :**

04 septembre à Becmil - Forum des associations

09 septembre : Salon des Maires à Méjannes les Alès

09 septembre : Préparation du PPI

10 septembre : fête des vendanges organisée par le comité des Fêtes

18 septembre : Assemblée générale du Comité social.

18 et 19 septembre à Becmil : Journées Européennes du Patrimoine

26 septembre : Foire au produit bio sur la place Balard.

**Ordre du jour**

**1) Approbation du procès-verbal du conseil du 8 juillet dernier**

Monsieur le Maire précise qu'il n'a eu aucune remarque.

**Adoptée**

**2) Approbation du PLH**

Depuis la loi SRU la loi oblige les communes de plus de 3500 habitants de se doter de 20% de logements sociaux.

Le PLH présenté est pour 5 ans, il a été l'occasion de 4 réunions à l'agglo. Il est proposé de l'adopter.

Madame Rosso souhaite savoir quel est le nombre de logements sociaux à ce jour ? Le maire évoque les 261 logements produits jusqu' à ce jour, car la ville n'a pas attendu d'atteindre les 3500 habitants pour intégrer les logements sociaux à son programme de logements.

Monsieur Daniel est inquiet du bétonnage et du manque d'espaces verts liés aux constructions de nouveaux quartiers. Il pense qu'à l'avenir d'éventuels problèmes d'inondations pourraient être occasionnés par le bétonnage de la commune.

**Adoptée 3 votes contre : Daniel, Rosso, Berard de Malavas**

### **3) Statuts des compétences Alès Agglomération**

Il est proposé d'approuver le transfert, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, à la Communauté Alès Agglomération des compétences suivantes :

- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Développement, mise en valeur et gestion d'équipements ou d'événements touristiques à portée communautaire
- Valorisation des espaces communautaires et du développement écologique

Et d'approuver le retour aux communes pour les compétences suivantes :

- Enseignement élémentaire et préélémentaire public
- Restauration scolaire

**Adoptée à l'unanimité**

### **4) Révision du PLU**

Adoptée 3 votes contre : Daniel, Rosso, Berard de Malavas

Il s'agit du retour de l'enquête publique qui s'est tenue entre le 5 juillet et le 5 août qui n'a suscité aucun commentaire.

**Adoptée 3 votes contre : Daniel, Rosso, Berard de Malavas**

### **5) Fonds de concours Alès Agglo - Approbation d'un fonds de concours de 30.000 euros pour la rénovation du centre de santé**

Madame Rosso, demande des explications, elle constate que le marché d'appel d'offre faisait état de 202.000 euros, quand est-il du montant des algécos. Le maire précise que le montant des algécos n'est pas pris en compte dans les appels d'offre et c'est un budget supplémentaire pour pouvoir assurer la continuité des consultations.

**Adoptée 3 abstentions : Daniel, Rosso, Berard de Malavas**

### **6) Recrutement d'un agent PEC**

Ce poste sera affecté, comme évoqué à la dernière commission du personnel, à la cellule Espace vert. C'est un contrat aidé de 24h qui est soutenu à hauteur de 20h.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7) Vidéo verbalisation**

Monsieur le maire demande à Monsieur Fabrègue de présenter cette délibération. Dès le 23 septembre certaines infractions pourront être verbalisées par vidéo verbalisation. Monsieur Daniel craint que la verbalisation systématique vide le centre-ville de ses visiteurs. Monsieur Fabrègue souligne que lorsque la prévention n'est plus suffisante il faut des outils qui permettent la répression.

**Adoptée 3 votes contre Daniel, Rosso, Berard de Malavas**

Monsieur le maire invite les élus à prendre la parole. Monsieur Gibelin interpelle Monsieur Merle sur le bilan de la fête du 14 juillet. Ce dernier a adressé ses remerciements aux personnes qui sont venues aider et aux nombreux participants. Monsieur Merle évoque la présence régulière des gendarmes qui n'ont relevé aucune plainte, ni remarque liée à la fête. Le résultat est dans l'ensemble positif, excepté que les assurances n'ont pas voulu assurer la fête contre les intempéries et que 2 jours de pluie ont été comptés sur les 4 jours.

**Fin de la séance 18h45**

Le Maire,

